

La direction annonce la suppression de 2330 vendeurs dans les 3 années à venir.

Tous au rassemblement le 09 février devant le Comité Central d'Entreprise pour dire NON à notre disparition programmée !

Depuis plus de deux mois, SUD-rail a informé les cheminots du commercial voyageurs des restructurations prévues par la direction :

- de la suppression de plus de 2000 postes de vendeurs dans les 3 années à venir; les premiers concernés seront assurément les agents des Centres Ligne Directe.
- de l'éclatement de la structuration actuelle des Établissements d'Exploitation en mettant en place des Établissements par Activités.
- et enfin de la poursuite des opérations de filialisations (ou de privatisations) de pans entiers de notre métier [iDTGV, Cartes FN , CRC TER, CRM Services...].

SUD-rail a appelé à des grèves de 59 minutes les vendredis 7, 14, 21, 28 janvier et 4 février. Le but de ces actions était d'informer tous les agents de la filière des projets de la direction à travers l'organisation d'assemblées générales dans les différents établissements et localités.

Partout où ces actions sont été menées, cela a permis d'échanger et de mobiliser contre ces projets de casse de l'outil de vente.

Le mercredi 9 février 2005, lors du Comité Central d'Entreprise, la Direction va annoncer l'évolution de l'emploi dans les 3 années à venir.

Chiffres communiqués par la direction pour le CCE

Vente distribution (guichets) VFE (Grandes Lignes)			
	<i>Postes supprimés</i>	<i>Retraites</i>	<i>Agents à reclasser</i>
2005	- 460	220	240
2006	- 820	280	540
2007	- 1050	280	770
Total	- 2330	780	1550

La direction envisage le reclassement dans d'autres services voyageurs de **1040 agents**. Elle n'apporte aucune réponse sur les 500 agents restants..! Que va t'on devenir ?

Ces chiffres ne concernent que l'activité Grandes Lignes (CLD, Boutiques de vente, BCC/Caisse et les 165 grandes gares); quand on sait que les projets d'automatisation des ventes via le développement des distributeurs automatiques sont largement avancés pour le TER et l'Ile de France, on ne peut que craindre une révision à la hausse de ces chiffres.

A cette date, la direction refuse toujours de donner une quelconque projection des suppressions de postes qu'elle a sans doute déjà prévu en TER et en Ile de France.

Il faut l'unité pour gagner !

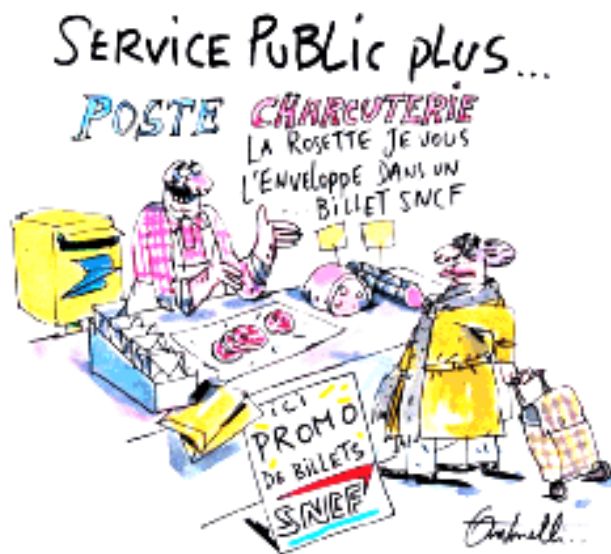
Devant cette attaque sans précédent, SUD-rail a proposé aux fédérations syndicales une rencontre pour organiser la riposte et appeler à la mobilisation le mercredi 09 février. Celles-ci n'ont pas répondu à cette invitation. Nous le regrettons !

Pour autant, nous sommes persuadés qu'il faut agir sans délai et montrer dès le 09 février que les agents commerciaux des gares sont mobilisés et n'acceptent pas la suppression de leurs postes.

SUD-rail appelle les agents commerciaux voyageurs à se rassembler massivement le 9 février à 11h devant le siège de la SNCF près de la gare de Paris Montparnasse.

Lors de ce rassemblement devant le siège de la SNCF, tous ensemble, nous affirmerons que :

- ☞ *Les emplois doivent être maintenus dans les Centres Ligne Directe,*
- ☞ *Les emplois doivent être maintenus dans les gares que la Direction a prévu de transformer en simples Points d'Arrêt Non Gérés; que ce soit en Ile de France ou dans les petites gares de Province,*
- ☞ *Les emplois doivent être maintenus aux guichets des gares car les voyageurs n'ont pas à être orientés en priorité vers les machines automatiques comme cela est prévu dans les Nouveaux Espaces de Vente,*
- ☞ *Les évolutions technologiques doivent permettre de créer d'autres emplois de cheminots pour répondre aux besoins des usagers,*
- ☞ *Les agents des filiales comme ceux d'EFFIA (aide aux handicapés, accueil Eurostar,...) et des entreprises privées intervenant pour le commercial doivent être intégrés à la SNCF,*
- ☞ *La déshumanisation des gares ne peut que détériorer nos conditions de travail...*



Pour permettre à tous de participer à ce rassemblement national, la fédération SUD-rail dépose un préavis de grève couvrant la journée du 09 février 2005 pour tous les agents des établissements exploitation.

St Denis, le 01 février 2005